

Les thèmes du Sommet des Amériques de 2001

La force et l'unité de l'hémisphère résultent de l'intérêt commun à accroître la croissance et à favoriser des échanges commerciaux plus libres. Elles reposent aussi sur des entreprises collectives ayant pour but de consolider la démocratie, de promouvoir et de protéger les droits de la personne, d'améliorer la sécurité des personnes et d'appuyer le développement social. Définir des principes et des valeurs sur lesquels tous s'entendent et s'engager à l'action collective sont essentiels au développement de sociétés plus stables et plus libres et à la création d'une communauté de pays plus forte dans les Amériques.

Renforcer la démocratie

La promotion de la démocratie, la protection des droits de la personne et le respect de la primauté du droit ont été au cœur même du processus du sommet et des efforts entrepris, depuis le premier Sommet des Amériques tenu à Miami en 1994, en vue de procéder à l'intégration de l'hémisphère sur une base durable. Des initiatives ont témoigné de la volonté commune de renforcer la gouvernance démocratique et de rendre les institutions plus transparentes aux yeux des citoyens. Au nombre de ces démarches, on compte la participation à des consultations entre les gouvernements et les citoyens, qui favorisent les discussions éclairées et une meilleure compréhension chez les populations vivant dans des régimes démocratiques.

Une coopération accrue en matière de droits de la personne solidifie la démocratie. Des institutions et des cadres efficaces en faveur des droits de la personne peuvent renforcer les droits et en assurer le respect. On s'attardera sur d'autres initiatives pratiques favorisant la réalisation des engagements en matière d'égalité hommes—femmes et de reconnaissance des droits des enfants. La coopération visant à mieux promouvoir les droits civils, culturels, économiques, politiques et sociaux des peuples autochtones fait partie des priorités de l'hémisphère.

L'accessibilité universelle à des systèmes juridiques indépendants et impartiaux est primordiale pour établir la confiance des citoyens envers les institutions ayant la responsabilité de maintenir la primauté du droit dans leur pays et dans l'hémisphère. Les préoccupations croissantes face à la criminalité et la volonté de vivre dans un environnement plus sécuritaire doivent être étudiées dans le contexte d'un engagement collectif ferme à promouvoir et à respecter les droits de la personne et la primauté du droit. La coopération à l'échelle de l'hémisphère dans la lutte contre les activités criminelles internationales, notamment le trafic des stupéfiants, s'est accrue. Une plus grande collaboration entre les autorités judiciaires et les forces policières sera encouragée.